

MEMO Pratique

Pour s'engager en compétition internationale poney



Pré-requis pour effectuer une demande de participation en compétition internationale poney sur le site internet www.ffe.com rubrique FFECompet :

✓ Etre détenteur d'un compte engageur FFECompet (chaque club en possède un ; pour les particuliers, cliquer sur Ouvrir un compte en haut à droite)



✓ Avoir enregistré un numéro FEI cavalier et poney pour le millésime en cours (et un passeport à jour pour les demandes à l'étranger)

Etape 1: S'identifier sur son compte engageur FFECompet

Etape 2: Dans la rubrique « recherche concours », cliquez sur demande de participation.



Etape 3 : La sélection positive ou négative vous est communiquée par e-mail à la date de clôture des sélections. Elle est également visible dans la rubrique « recherche concours ».

Etape 4 : Pour les internationaux en France, vous devez engager (même procédure que les demandes de participation), ce qui implique le prélèvement du montant de l'engagement.

Pour les internationaux à l'étranger, l'engagement permet de vous inscrire sur la liste de l'organisateur, le paiement des engagements se fait sur place.

ATTENTION:

- ✓ Bien respecter les dates de clôture (tout retard entraîne des pénalités).
- ✓ Toutes les informations pratiques sur le concours sont mentionnées dans le programme.
- ✓ Pour les compétitions à l'étranger, si vous ne concourrez pas, il faut en informer la FFE rapidement. La FFE envoie à la date des engagements définitifs la liste des cavaliers engagés aux organisateurs. Selon le règlement FEI, l'organisateur est en droit de conserver une compensation financière « No-show ».



Retrouvez l'aide en ligne et toutes les procédures dans le « Tout Savoir » ! : https://www.ffe.com/toutsavoir/Competitions